



SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
Marché travaux en
groupement à
LA PLAGNE-TARENTEISE
Analyse des offres et
attribution de deux lots (lot
génie-civil et lot câblage)

Extrait
du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 3 février 2026

L'an deux mille vingt six
Le 3 février à 17 heures,

Délibération n° BS 1-6-2026

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Membres :

En exercice : 12
Présents : 9
Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 9

Étaient présents :

Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Date de la convocation :
20 janvier 2026

Étaient excusés :

Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER et Roger BLANC-COQUAND.

Secrétaire de séance élu :
Jean-Marc VIAL

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en février 2026.

Le SDES dans le cadre de ses compétences, et par convention de mandat le cas échéant, assure la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'enfouissement des réseaux secs de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication, sur l'ensemble du territoire des communes adhérentes.

La présente consultation des entreprises de travaux concerne une opération de renouvellement de la conduite d'eau potable (sous maîtrise d'ouvrage de la commune de LA PLAGNE-TARENTEISE) et l'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage du SDES, opération située sur le territoire communal de LA PLAGNE-TARENTEISE, secteur montée de Pierrolaz.

Cette opération a été inscrite au programme définitif des travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES, par délibération du bureau syndical en date du 3 juin 2025.

Le SDES étant coordonnateur du groupement, comme défini dans la convention de groupement de commandes signée entre les deux collectivités le 15 juillet 2025, gère la passation des marchés travaux liés à cette opération.

Cette consultation référencée SDES-2025TX06 (comportant deux lots distincts) a fait l'objet d'une publication le 1er décembre 2025.

La limite de remise des offres était fixée au 23 décembre 2025 à 12h00.

Aussi, 35 dossiers de consultation ont été retirés et 7 plis ont été déposés. 4 offres ont été déposées pour le lot 1 (génie-civil) et 3 offres ont été déposées pour le lot 2 (câblage).

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base du critère prix (40 %) et sur la base du critère technique (60 %).

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du 5^e vice-Président, pris connaissance du tableau d'analyse et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec les entreprises classées en 1^{ère} position et ayant produit leurs attestations fiscales et sociales ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires des opérations concernées.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL

A blue ink signature, appearing to be 'JMV', written over the printed name Jean-Marc VIAL.

Le Président du SDES
Michel DYEN

A blue ink signature, appearing to be 'MD', written over the printed name Michel DYEN.